

MODALITÉS POUR LA RENTRÉE**Avis d'embarquement**

À compter du **17 août**, les coordonnées personnalisées de transport de votre enfant seront disponibles via le *PORTAIL PARENT*. Comme les données sont sous réserve de modifications jusqu'à la dernière minute, il est très **IMPORTANT** de le consulter jusqu'au jour de la rentrée.

L'avis d'embarquement **sera remis en classe le premier jour d'école**. Veuillez prendre note qu'aucun avis ne sera posté. Les parents n'ayant pas d'adresse courriel pour accéder au portail devront se rendre à l'école avant la rentrée scolaire pour obtenir l'avis et par le fait même, les coordonnées de transport.

Afin d'éviter l'insécurité de votre enfant, au premier jour de la rentrée, **vous devez bien noter les coordonnées de transport et les mettre dans le sac d'école, plus particulièrement pour les élèves qui ont à prendre plus d'un autobus (transfert)**.

Pour vous inscrire au Portail Parent, communiquez directement avec le secrétariat de l'école.

Transport des élèves inscrits au service de garde

À des fins de sécurité, les élèves inscrits à temps plein au service de garde n'ont pas accès au transport scolaire. Ils n'ont pas accès non plus de façon aléatoire. Les billets remis à l'enseignant, les appels des parents le matin même, etc. sont refusés.

Les élèves inscrits 1 à 4 jours/semaine peuvent avoir accès au transport scolaire, et ce, conditionnellement à ce que **ces journées soient fixes** (ex.: mardi, mercredi, jeudi = service de garde / lundi et vendredi = autobus).

Pour plus d'informations, consulter le www.csduroy.qc.ca/transport-scolaire/

Transport à une 2e adresse

Le Service du transport reconnaît une seule adresse pour l'organisation des parcours. Le transport d'un élève à une 2e adresse (garde partagée, gardienne ou autre) est facturé au coût de **101\$** par enfant.

La demande doit se faire directement en ligne **avant le 30 juin** au www.csduroy.qc.ca, sous l'onglet Transport / Formulaire / **Demande de transport complémentaire**.

Si la demande est acceptée, une facture sera acheminée par courriel. **Le paiement devra être fait pour que le service de transport débute.**

Pour plus d'informations, consulter le www.csduroy.qc.ca/transport-scolaire/

Places vacantes (places disponibles)

L'élève demeurant à moins de 1,6 km de l'école qu'il fréquente n'est pas éligible au transport scolaire. Cependant, il peut bénéficier du transport si une place est disponible dans l'autobus assigné à son quartier, et ce, au coût établi.

La demande doit se faire directement en ligne **avant le 30 juin** au www.csduroy.qc.ca, sous l'onglet Transport / Formulaire / **Demande de transport complémentaire**.

Coût 2016-2017 : 150,00 \$/enfant pour l'année (tarification unique)

... 2

Primaire

Si la demande est acceptée, une facture sera acheminée par courriel. **Le paiement devra être fait pour que le service de transport débute.**

Prendre note que ce service est à coût fixe sans considération pour le nombre ou la fréquence d'utilisation et est non remboursable. Pour plus d'informations, consulter le www.csduroy.qc.ca/transport-scolaire/

Demande de changement d'école

L'élève en demande de changement d'école **n'est pas éligible au transport scolaire**. Si toutefois, des circuits existent dans son quartier, le parent qui le désire, peut faire une demande de place vacante (place disponible) en remplissant le formulaire en ligne **avant le 30 juin** au www.csduroy.qc.ca, sous l'onglet Transport / Formulaire / **Demande de transport complémentaire**. Cette demande sera soumise aux mêmes conditions et exigences que les *Places vacantes (places disponibles)* citées ci-haut.

Pour plus d'informations, consulter le www.csduroy.qc.ca/transport-scolaire/

Transport hors territoire

L'élève résidant sur le territoire d'une autre Commission scolaire qui désire fréquenter une école de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy peut bénéficier du transport scolaire si le service est existant et si une place est disponible dans l'autobus assigné à son secteur.

L'attribution des places est faite en privilégiant les élèves inscrits dans un programme reconnu du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MEES)[®]. Les places résiduelles sont offertes aux élèves inscrits dans un autre programme.

Ce service est un privilège annuel et de ce fait, prend fin à la dernière journée de classe de chaque année. Il doit s'intégrer au réseau de transport existant pour l'année en cours (aucune modification de parcours, d'horaires ou d'arrêts). Il est à coût fixe sans considération pour le nombre ou la fréquence d'utilisation et est non remboursable.

Toute demande de transport d'un élève hors territoire doit être complétée au moment de l'inscription de l'élève ou **avant le 30 juin** de l'année en cours, pour l'année suivante, par l'entremise du formulaire en ligne «*Demande de transport complémentaire*» que vous trouverez au www.csduroy.qc.ca/transport-scolaire/formulaires.

Coûts 2016-2017:

Le transport d'un élève hors territoire **qui n'est pas inscrit** dans un programme reconnu MEES sera facturé au coût de **360\$ par année**, par enfant.

À noter :L'élève inscrit dans un programme reconnu par le Ministère de l'éducation peut être admissible à l'allocation d'aide au transport et est exempt de ces frais. L'école fera parvenir aux élèves concernés un formulaire «*Renonciation de l'allocation au transport et Facturation* ». Ce dernier devra être complété et retourné à l'école pour que l'élève puisse avoir accès au transport scolaire.

Pour plus d'informations, consulter le www.csduroy.qc.ca/transport-scolaire/

Vous déménagez!

Communiquez la nouvelle adresse directement à l'école de fréquentation **avant le 30 juin 2016**. Vous serez ainsi assurés du transport de votre enfant juste à temps pour la rentrée scolaire.

Pendant la période de fermeture de l'école, vous pourrez nous informer de tout changement d'adresse en remplissant le formulaire en ligne au www.csduroy.qc.ca à l'onglet «CHANGEMENT D'ADRESSE» ou en téléphonant au 819-379-5989 poste 7330.

Soyez assurés que le Service du transport met tout en œuvre pour la sécurité de votre enfant.



Sophie Houle,
Responsable du transport